

EXAMEN

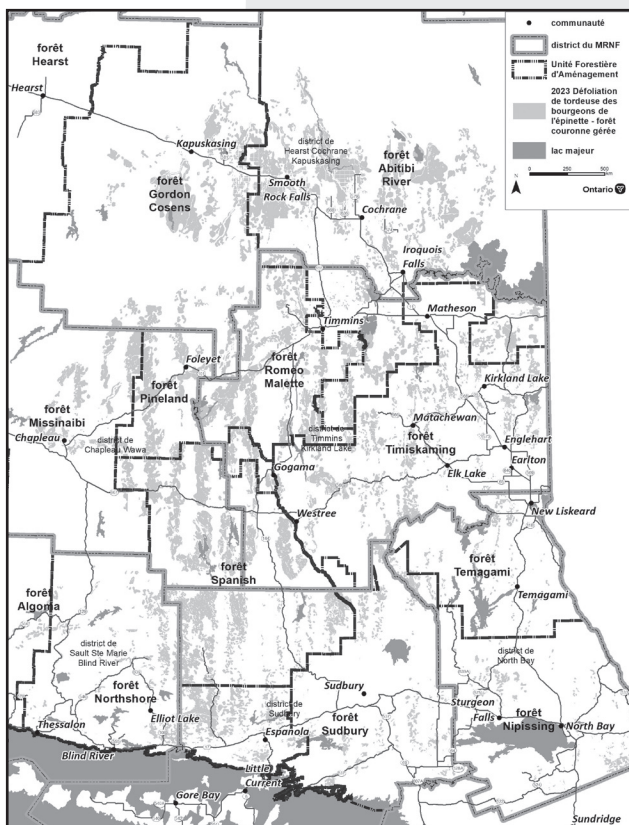
Examen du programme proposé de lutte antiparasitaire Forêts Abitibi River, Gordon Cosens, Missinaibi, Northshore, Pineland, Romeo Malette, Spanish, et Timiskaming

Le ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF) de l'Ontario vous invite à examiner et à commenter le programme proposé de lutte antiparasitaire et les propositions de projets relatifs à un ou des projets précis d'épandage aérien d'insecticide afin de contrôler l'infestation de tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les forêts **Abitibi River, Gordon Cosens, Missinaibi, Northshore, Pineland, Romeo Malette, Spanish et Timiskaming**, dans les districts de Chapleau-Wawa, Cochrane-Hearst-Kapuskasing, Timmins-Kirkland Lake, Sault Ste Marie et, Sudbury. D'après l'analyse des options de lutte antiparasitaire accessibles, le MRNF propose un plan d'action comprenant l'épandage aérien d'insecticide sur certains peuplements forestiers.

Comment participer

Afin de faciliter votre examen, Les renseignements suivants peuvent être obtenus lors du forum d'information et sur le Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse <https://nrip.mnr.gov.on.ca/s/fmp-online?language=fr> :

- des renseignements sur les infestations de parasites et des prévisions de population;
- une représentation des zones admissibles à la lutte antiparasitaire;
- la version actuelle des renseignements sur les valeurs pour les unités de gestion concernées dans les districts MRNF;
- l'évaluation des options de gestion;
- le plan d'action retenu ainsi que les raisons pour lesquelles il a été retenu;
- les propositions de projets relatifs à des projets précis d'épandage aérien d'insecticide et des produits d'information connexes (p. ex., cartes); et
- les résultats du programme de lutte antiparasitaire de district pour la même espèce de parasite au cours de l'année précédente (le cas échéant).



Les commentaires sur le programme proposé de lutte antiparasitaire et les propositions de projet connexes doivent être reçus par le MRNF à l'adresse électronique indiquée ci-dessous avant le **8 février 2024**.

Des réunions en ligne avec des représentants de l'équipe interdisciplinaire qui a élaboré le programme de lutte antiparasitaire peuvent également être demandées à tout moment au cours de la période d'examen. Il peut être possible de rencontrer des membres de l'équipe de planification en dehors des heures de bureau, sur demande, dans la mesure où cela est raisonnable. Si vous avez besoin de plus amples renseignements ou si vous souhaitez discuter de vos intérêts avec un membre de l'équipe de l'élaboration du programme, nous vous prions de communiquer avec la personne indiquée ci-dessous.

Pour en savoir plus sur le programme de lutte antiparasitaire, veuillez communiquer avec :

Unité de lutte antiparasitaire forestière – Programme contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette

5520 autoroute 101 est
South Porcupine, (Ontario) P0N 1H0
Canada
courriel : NERbudworm@ontario.ca

Au cours du processus de planification, il sera possible de formuler une demande par écrit pour la résolution de problèmes avec le directeur du district du MRNF ou le directeur régional au moyen d'un processus décrit dans le *Manuel de planification de la gestion forestière de 2020, partie D, section 7.5.4*. Le dernier jour pour demander la résolution d'un problème est le **23 février 2024**.

Le ministère des Richesses naturelles et des Forêts recueille des commentaires et des renseignements en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Manuel de planification de la gestion forestière de 2020 approuvé par un règlement en vertu de l'article 68 de la *Loi de 1994 sur la durabilité des forêts de la Couronne*. Le MRNF et le titulaire de permis d'aménagement forestier durable pourraient utiliser ou partager tout renseignement personnel que vous fournissez (adresse postale ou électronique, nom, numéro de téléphone, etc.) pour communiquer avec vous au sujet des commentaires soumis. Vos commentaires seront intégrés au processus de consultation publique et pourraient être communiqués au grand public. Le MRNF pourrait également utiliser vos renseignements personnels pour vous transmettre de l'information sur cette activité de planification de l'aménagement forestier. Si vous avez des questions au sujet de l'utilisation de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec NERbudworm@ontario.ca

Information in English : NERbudworm@ontario.ca.